

Conseil de quartier de Belleville Commission cadre de vie

Jeudi 15 juin 2023, Archipelia
Début 19h05

Liste de présences :

Béatrice DAUBERVILLE

Agnès GROSJEAN

Dominique GAMET

Aldona JANUSZEWSKI

Mirella ROSNER

Jean MAGERAND

Jacques BUISSON

Hervé SALLAZ

Serge RIVRET

Setni BARO

Excusé-e-s :

Agnès BELLART

Emmanuelle JOLY

Lors du conseil de quartier du 8 juin et suite à la présentation du projet de Respirons Mieux dans la Ville « Le bruit, une pollution invisible », les membres du conseil avaient formulé la demande de recevoir l'agence régionale Bruitparif, partenaire du projet. Madame Fanny Mietlicki a accepté l'invitation de présenter les activités de l'agence et de répondre aux questions de la commission cadre de vie.

Ordre du jour

- 1) BRUITPARIF
- 2) EMBELLIR VOTRE QUARTIER
- 3) 88 RUE DE MENILMONTANT

1) Bruitparif

Madame Fanny Mietlicki, directrice de l'agence régionale Bruitparif, a accepté l'invitation de la commission cadre de vie pour éclairer les membres sur les moyens et l'accompagnement que Bruitparif pourrait apporter au projet « Le bruit, une pollution invisible » de l'association Respirons Mieux dans la Ville qui avait sollicité début juin le conseil de quartier pour un soutien.

Bruitparif caractérise l'environnement sonore en Ile-de-France, participe au développement des connaissances sur le bruit et diffuse les bonnes pratiques de prévention et de gestion du bruit dans l'environnement.

Fanny Mietlicki a fait le point sur les activités de mesures du bruit en Ile-de-France.

Bruitparif a installé 180 capteurs pour mesurer le bruit aérien, ferré, routier, des chantiers ou dans les quartiers animés.

Peu d'expérimentations citoyennes ont été réalisées, principalement avec des applications sur smartphones (le microphone filtre le bruit ambiant). Bruitparif, en partenariat avec l'université Gustave Eiffel, a expérimenté avec les habitant-e-s de Savigny-sur-Orge leur perception de l'environnement à proximité d'une voie de chemin de fer.

Sur la question de la fiabilité des mesures : les appareils élaborés (« méduses ») permettent par des mesures sur plusieurs semaines d'établir une cartographie du bruit autour de ce capteur. La pose de plusieurs capteurs dans un quartier permet de caractériser les différentes sources de bruit. Les capteurs plus simples évoluent et deviennent plus performants que ce soit au niveau des conditions de mesures, dans l'acquisition et le stockage des données et dans leur transmission en temps réel.

Des radars sonores sont expérimentés dans plusieurs pays européens pour contrôler les véhicules bruyants. Les capteurs sonométriques ne réalisent que des mesures physiques avec lecture immédiate.

Des études épidémiologiques identifient les effets sanitaires dus au bruit. Même si ces recherches sont récentes, ses études révèlent que le bruit est source de nombreuses perturbations sur la santé : maladies cardiovasculaires, perturbation du sommeil, stress, difficultés cognitives. Le bruit provoque une diminution du bien-être chez ceux qui y sont exposés.

Questions de la commission :

- Quel rôle Bruitparif aura dans le projet « Le bruit, une pollution invisible » ?

Bruitparif conseille sur l'achat de capteurs en fonction des objectifs du projet.

Bruitparif a dans ses missions l'accompagnement des acteurs qui souhaitent agir pour contribuer à améliorer les environnements sonores. Dans le projet de Respirons Mieux, Bruitparif propose une formation à l'utilisation des capteurs, à la collecte des données et à l'analyse des résultats de la campagne. Un correspondant Bruitparif sera l'interlocuteur de l'association.

- Les émetteurs de nuisances sonores seront-ils informés des mesures ?

L'association Respirons Mieux en collaboration avec les Collectifs de Ménilmontant seront en charge de l'information sur le projet. Ce projet de sensibilisation concerne les victimes des nuisances sonores comme les émetteurs. L'objectif est également de faire prendre conscience aux émetteurs des nuisances qu'ils génèrent et de les ramener à plus de civisme.

- Quel résultat de l'étude Montorgueil ?

L'étude du quartier Montorgueil a permis de caractériser le bruit en celui émis par les activités récréatives et celles dues au trafic routier.

- Peut-on régler autrement les conflits de voisinage ?

Certains policiers municipaux sont équipés de capteurs sonores mais ne s'en servent que lors des contrôles des 2 roues à moteur, principalement en journée.

La police est demandeuse d'informations des habitant-e-s pour objectiver la réalité du bruit.

Le phénomène du bruit récréatif s'étend dans nos quartiers. Après la Bellevilloise, depuis plus de 10 ans, d'autres établissements s'installent dans nos quartiers et ouvrent des terrasses où les consommateurs ne sont pas toujours invités à respecter la tranquillité du voisinage. La rue de Tourtille, piétonnisée il y a quelques années, le carrefour Ménilmontant-Boyer, la place Krasucki voient les terrasses d'établissements envahir l'espace public sans se soucier du sommeil des riverain-e-s.

L'association Respirons Mieux et Bruiparif précise le projet pour tenir compte des différentes observations et remarques du conseil de quartier et de la commission cadre de vie. Le projet ne sera mis en œuvre qu'au printemps, période où les nuisances récréatives reprennent.

2) Embellir votre quartier

Le dispositif « Embellir votre quartier » doit permettre de regrouper les propositions de modification de l'espace public qui seraient déposées par les habitant-e-s d'ici fin juillet sur le site decider.paris.fr. Les projets retenus par les services seront présentés en fin d'année 2023. Les études techniques seront menées en 2024 pour une réalisation des travaux en 2025.

La commission cadre de vie a organisé et a participé aux différentes marches exploratoires et ateliers thématiques proposés dans le cadre du dispositif Embellir votre quartier Belleville-Ménilmontant.

La commission a déposé plusieurs propositions pour le quartier :

- Confort et cadre de vie : Remettre des bancs et principalement dans les rues montantes
- Apaiser les rues et la circulation
- Faire respirer la ville et la rafraîchir
- Apaiser la rue de Tourtille au niveau de la place Alphonse Allais
- Confort et cadre de vie : Remettre des bancs et principalement dans les rues montantes
- Apaiser la circulation dans le quartier Krasucki-Mare-Cascades-Couronnes
- Apaiser le carrefour Henri Chevreau-rue de la Mare
- Végétalisation du boulevard de Belleville
- Végétalisation de la rue Ramponeau
- Végétaliser la rue Pali Kao
- Végétalisation de la rue du Liban
- Végétaliser le passage de Pékin et la rue de la Ferme de Savy
- Déminéraliser la portion de la rue Julien Lacroix entre le parc et le jardin Gabrielle Buffet
- Elargir le jardin des Maronites-Pressoir

Ces propositions peuvent être soutenues sur le site decider.paris.fr.

Les propositions seront soumises aux habitant-e-s lors d'une présentation en fin d'année.

3) 88 rue de Ménilmontant

Le conseil de quartier s'est investi pour que le projet du 88 rue de Ménilmontant évolue et respecte mieux les attentes des riverains-e-s.

Le permis de construire discuté depuis 18 mois a été validé dans l'état malgré la remise en cause d'un côté par les Collectifs de Ménilmontant mais aussi par la Mairie du 20^e. Le permis de construire a été validé avec le spa et le restaurant alors que la Mairie du 20^e avait annoncé que ces éléments ne faisaient plus partie du projet.

D'autre part, Paris Habitat, pour contourner les règles du Plan Local d'Urbanisme de 2006, a procédé à un redécoupage parcellaire. Ce redécoupage lui permet de présenter un permis de construire conforme aux dispositions concernant

Les principes du Plan Local d'Urbanisme voté lors du conseil de Paris de juin devraient définir des règles d'urbanisme que le projet du 88 ne pourra pas respecter. La densité parisienne et le manque de jardin dans notre arrondissement devraient permettre à la Ville de Paris d'envisager un projet ambitieux sur le plan climatique en saisissant l'opportunité que ce terrain non construit présente.

Il a été également rappelé la destination temporaire du lieu, jamais soumise à la discussion qui n'aurait pas manqué de faire apparaître des idées plus innovante, féconde et durable qu'une énième occupation par une terrasse de bistrot. Ce lieu devrait être confié à des associations locales ou des groupes d'habitants qui ensemble définiraient des activités à destination des habitant-e-s du quartier.

Fin de séance à 21h00